



# Rapport d'Activité 2010

## Opératrices Sociales de Quartier

Espace Famille

Houria PIC et Lalia HAMDJ

## Introduction :

L'Espace Famille est un service public de proximité. Ce service répond aux demandes et aux besoins des habitants du quartier en matière d'aide dans leurs différentes démarches et d'accès aux droits :

- Faciliter l'accès aux services publics des habitants (expliquer le cheminement administratif des dossiers)
- Remplir ou aider à remplir un formulaire (retraite, CMU, RSA, etc.), ce qui a pour conséquence de faciliter le traitement des dossiers car plus rapide et plus complet
- Améliorer les relations entre les habitants et les services, en essayant de gommer les *a priori* et préjugés vis à vis des administrations
- Renseigner sur les droits et devoirs (travail, consommation, retraite, santé ...)
- Orienter vers les services compétents lors d'une démarche administrative
- Offrir des conseils pour la gestion de la vie quotidienne
- Rendre un service d'interprétariat

## PLANNING DES PERMANENCES :

### Période scolaire

Lundi	8h30 à 12h 13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h
Mercredi	8h30 à 12h00
Jeudi	8h30 à 12h 13h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 12h 13h30 à 17h15

### Période vacances scolaires

Lundi	8h30 à 12h 13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h
Mercredi	8h30 à 12h00 13h30 à 17h30
Jeudi	8h30 à 12h 13h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 12h 13h30 à 17h30

### **1) Définition de la mission des opératrices sociales de quartier :**

Notre mission consiste à être un lien entre la population du quartier et les institutions. Effectivement ce public doit faire face en général aux barrages de la langue, aux difficultés de compréhension, de culture et de précarité socioprofessionnelle.

Les conceptions de « relais » et de « médiation », qui définissent l'objectif de nos missions d'adultes relais, permettent de clarifier les demandes, de les traduire lorsqu'elles émanent de populations étrangères afin de pouvoir établir un dialogue compréhensif et d'apporter des solutions aux problèmes quotidiens du public, source de conflits et générateur de précarité et d'isolement.

Notre connaissance du quartier, du terrain et des habitants nous permet d'être reconnues et d'avoir une certaine légitimité auprès de la population, ce qui facilite nos actions. De plus, nos missions et actions que nous menons depuis de nombreuses années dans ce service renforcent notre reconnaissance partenariale avec les institutions et associations, ce qui a pour effet de générer des demandes aussi de la part d'organismes pour intervenir auprès d'usagers en particulier et cela tend à accroître notre mission.

### **2) Typologie de la population :**

Population en générale française d'origine étrangère à 75%  
Population étrangère issue des pays du Maghreb 15%  
Population de nationalité turque 7%  
Population avec une nationalité d'un pays d'Afrique noire 3%

De sexe majoritairement féminin : 75%  
Fréquentation masculine en augmentation : 25%

#### Catégories socioprofessionnelles :

25% retraités  
40 % à la recherche d'un emploi, ne disposant comme seul revenu : RSA, prestations familiales, allocation chômage ou AAH  
20 % de femmes au foyer.  
10% salariés mais souvent en contrat précaire (intérim, contrat aidé...)  
5% étudiants.

### **3) Prestations fournies aux usagers par l'Espace Famille :**

Les prestations usuelles, dispensées par les opératrices sociales de quartier, se définissent en règle générale comme suit :

- Demandes : CMU, CMU complémentaire, dossier MDPH, APA, dossier retraite, de bourses, logement, Pôle emploi (prestation chômage...), CAF (allocations familiales, demandes de prêt social) , etc. Accès aux droits, CIDFF.
- Courriers : Lecture, explication, rédaction de lettres pour les recours et réclamation CAF, CPAM, OPH, Conseil Général, trésorerie, impôts, CRAM, URSSAF, tribunal, déclaration CAF, MSA, lettre de motivation, CV, etc.
- Contacts téléphoniques ou accompagnement du public vers les organismes : renseignements, demande de mise en place d'échéancier de paiement, trouver un compromis, lorsque les usagers ne peuvent plus faire face aux factures : Trésorerie, régularisation des charges ou loyers OPH, fournisseur d'énergie, téléphonies, assurances, etc.
- Recherches internet : droits, services publics, adresses, déclaration en ligne (Service à la personne, volet social employeurs CESU), actualisation pôle emploi.
- Prises de rendez-vous : CIDFF, CICAS, CCAS, CIRCO, médecin, hôpital ....

### Mise en place d'outils spécifiques adaptés aux usagers :

Depuis le passage à l'euro les choses se sont compliquées pour les personnes illettrées et les autres : elles ne connaissent pas la valeur de l'euro. Elles font leurs achats sans vraiment savoir le coût réel des produits, elles ne se réfèrent qu'à la couleur des billets pour les nommer.

Pour pallier à cette problématique, Madame HAMDI a mis en place un outil pédagogique basé sur la discrimination visuelle :

- un code couleur, à chaque couleur un billet, par exemple, le bleu 20,00€ égale 131,00 francs, le rouge 10€ égale 65,60 F, etc. Avec l'aide d'un panneau affiché dans son bureau représentant tous les billets en euros, de temps en temps, elle vérifie que les personnes ont bien assimilé. Ce système a permis de les sensibiliser à l'euro et de les aider à mémoriser.
- la même méthode visuelle a été instituée pour la reconnaissance des courriers, afin d'aider les usagers à classer et à mesurer l'importance des lettres qu'ils reçoivent. Elle consiste à leur faire repérer, décrypter et mémoriser les logos des institutions sur les enveloppes.

#### **4) Partenariat et nouvelles orientations des missions :**

Notre partenariat tend à se développer. Effectivement, davantage d'organismes ou associations font appel à nos services pour d'une part être un relais informatif auprès de notre public, d'autre part promouvoir des actions spécifiques (ex. : CDAG pour la journée mondiale de dépistage, actions culturelles, insertion ...). Ce partenariat vise aussi à être de plus en plus actif sur le terrain, exemple :

- Travailleur sociaux du conseil général : relais d'information
- Commissariat : interprétariat
- CPAM de Saint-Dizier : relais informatif
- OPH : interprète, relais et médiation
- Centre social du Vert Bois : interprétariat, relais informatif
- Médecine Préventive : relais informatif

#### **5) Évaluation du service :**

L'évaluation de notre activité au sein de L'Espace Famille se mesure en termes quantitatifs et qualitatifs.

La fréquentation du service est chaque année en augmentation, ce qui implique une reconnaissance donc la qualité de nos interventions auprès du public.

a) Nombre de bénéficiaires en 2010 :

- **497** bénéficiaires de l'action (voir tableau ci-dessous)
- **131** familles font appel régulièrement à nos services

ce qui représente un nombre annuel de fréquentation du service de **726 personnes**.

Bénéficiaires de l'action en 2010		hommes	femmes	Total
	0/3ans	24	16	40
	4/6ans	40	37	77
	7/10ans	6	6	12
	11/15ans	5	5	10
	16/18ans	23	22	45
	19/25ans	20	35	55
	26/30ans	37	68	105
	31/60ans	42	52	94
	plus de 60ans	25	34	59
	<b>TOTAL</b>	222	275	497
<b>Dont issus du quartier</b>		<b>487</b>		

b) Nature et répartition des demandes exprimées en 2010 :

	typologies des demandes	en pourcentage
Emploi	48	9,66%
Formation	12	2,41%
Education	54	10,87%
Logement	37	7,44%
Accès aux soins	38	7,65%
Couverture maladie	37	7,44%
Prestations familiales	32	6,44%
Droits sociaux	59	11,87%
Séjours/droits des étrangers	30	6,04%
Discrimination/racisme	0	0,00%
Justice/police	75	15,09%
Autres	75	15,09%
<b>Total</b>	<b>497</b>	

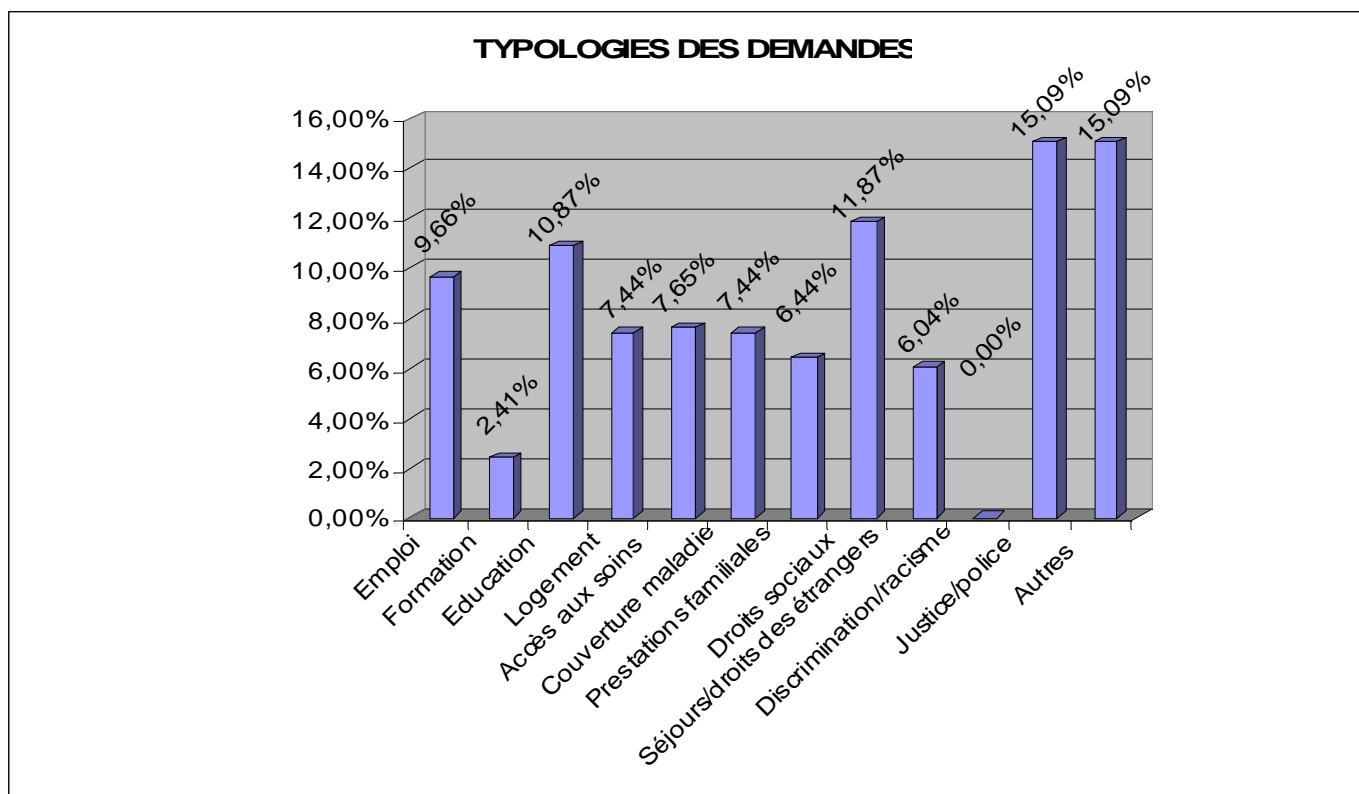
c) Constat :

Comme l'indique le tableau ci-dessous, certaines demandes sont augmentation.

- La part « justice /police » s'explique par le nombre de personnes plus importantes en situation de procédures juridiques diverses exemple :

- o Demande de révisions ou de cessation de pension alimentaire.
- o Droit du travail
- o Divorce
- o Recours administratif
- o Amendes

- La part « autres » concerne les demandes liées au droit du consommateur, elle implique : les fournisseurs d'énergie, les banques, les opérateurs .... (demande de résiliation, contrat souscrit abusivement, ou par faiblesse des usagers, souvent se retrouvant avec des options ou services dont ils n'ont pas l'utilité, ni les moyens financiers, problème de paiement de facture ...)



d) Projet 2011 :

La mise en place d'un atelier informatique au sein du bâtiment Vosges (siège de l'association SOS Femmes Accueil), nous permettra d'orienter les usagers désireux de se sensibiliser et de s'initier aux nouvelles technologies (internet, traitement de texte ....).

De plus cet atelier sera un outil indispensable pour lutter contre la « fracture informatique », qui freine beaucoup d'usagers, notamment dans leur démarche d'insertion professionnelle (actualisation Pôle Emploi, recherche d'emploi en ligne, CV, ...).

## **Conclusion :**

L'Espace Famille est un service de proximité, dédié à une population fragilisée des quartiers, nos missions s'inscrivent dans un contexte socio-économique de plus en plus difficile, se qui tend à précariser davantage le public. Nous constatons que beaucoup de personnes, aujourd'hui, n'arrivent plus à faire face financièrement aux dépenses usuelles (factures, charges, loyer ...) et auraient tendance à se désengager face à ce quotidien, non pas par mauvaise volonté, mais elles ne savent plus comment faire.

Notre rôle est prépondérant dans le sens ou nous sommes « le lien social » qui permet aux usagers de faire face et de faire surface devant des démarches simples en apparence mais qui pourraient cependant les anéantir dans leur cas particulier. Effectivement, leurs faibles revenus, le barrage de la langue, l'illettrisme, l'analphabétisme, l'ignorance de la réglementation et des démarches administratives à accomplir, même dans des situations simples, rendent ces démarches souvent fastidieuses pour ce public, ce qui aurait pour conséquence de les exclure davantage de notre système social. Par notre mission, nous les accompagnons dans leurs démarches afin de les rendre acteurs de leur vie. Nous leurs offrons une écoute et une réponse, ce qui est primordial à notre sens.

RAPPORT D'ACTIVITE SPECIFIQUE 2010

## **Opératrice Sociale de Quartier dans les écoles**

**Écoles Louise Michel Maternelle,  
Albert Camus  
Espace Famille**

Houria PIC

---

SOS FEMMES ACCUEIL – 2 rue Saint-John Perse – BP 95 – 52103 SAINT-DIZIER CEDEX

Tél. : 03.25.06.50.70 – Fax : 03.25.06.50.12 – E-mail : [direction@sosfemmes.com](mailto:direction@sosfemmes.com)

Organisme d'Intérêt Général habilité à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt sur le revenu

SIRET 32280319800025 – APE 8790B – CREDIT MUTUEL MEUSE SUD SAINT-DIZIER 10278-02001-00017334440-52



## Introduction

L'animation et l'encadrement avec les enseignants au sein des deux écoles Albert Camus maternelle\* et Louise Michel maternelle\* m'ont permis une intégration complète parmi les équipes pédagogiques et donc de mieux connaître l'école et ses rouages, les difficultés rencontrées par les enseignants et les familles. Ma présence au sein de ces structures me permet de rentrer plus facilement en contact avec les familles et de favoriser un climat de confiance afin de mener à bien ma mission.

**\*Ces écoles se situent en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). A cet effet elles bénéficient de mesures prioritaires de la politique de la ville sous couvert du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) :**

- **Mise en place de nombreux dispositifs dont les objectifs sont de sensibiliser et d'intégrer les parents dans la scolarisation de leurs enfants. Ces dispositifs rentrent dans le cadre du projet d'établissement de ces écoles.**
- **Depuis la rentrée scolaire 2006, elles font partie du Réseau Ambition Réussite (RAR) qui se caractérise entre autre par des moyens humains supplémentaires mis à leur disposition et une nouvelle logique d'action centrée sur la réussite individuelle, donc l'impératif de renforcer le lien famille/ école.**
- **2006 : Mise en place du Dispositif de Réussite Éducative par la ville de St Dizier, l'objectif vise à apporter un soutien personnalisé et individualisé à l'enfant et à sa famille qui se caractérise par un accompagnement scolaire, éducatif et culturel, sanitaire et social. Il s'adresse à l'enfant de 2 à 16 ans. Ce dispositif de Réussite Éducative s'appuie sur le partenariat des professionnels travaillant autour du développement de l'enfant.**

### **1) Définition de ma fonction au sein des écoles :**

Ma fonction consiste à assurer le lien entre l'école et les familles et vice-versa :

- Recueillir les doléances des familles, écouter leurs craintes vis à vis de l'école et de les rassurer.
- Inciter les parents à se rapprocher des enseignants, des directeurs en cas de problèmes.
- Par l'écoute et le dialogue, je les sensibilise au fait qu'il est nécessaire pour le bien être de leurs enfants de maintenir une bonne communication avec l'école.
- J'attire leur attention également sur l'importance de leur implication dans la scolarité de leurs enfants, car ils font partie de l'équipe éducative.
- Aide dans les démarches administratives et rôle informatif.
- J'interviens aussi dans des gestions de conflits par la médiation. J'assume un rôle de conseillère (relais informatif), et d'écrivain public.
- Animation Espace Parents et animation d'actions de « coveillance » en partenariat avec les ressources mobilisables localement, institutions, associations...

### **2) Nombre de bénéficiaires et caractéristiques des actions menées au cours de l'année :**

**Ces actions s'articulent autour de deux formes d'action, l'une individuelle et l'autre collective.**

L'une tend à répondre à une demande individuelle à destination des familles ou des enseignants, l'autre collective, par l'animation d'un « **Espace Parents / Le coin café parents** », projet auquel je me suis associée avec l'école A. Camus depuis septembre 2006 (voir intitulé du projet annexe n°2).

Cette année, j'ai effectué **150** interventions sur les deux écoles réparties comme suit :

#### **88 Accueils individuels :**

- **30** interventions à la demande d'enseignants ou autre personnel éducatif.
- **58** accueils physiques

## **62 Accueils collectifs :**

- L'action « Une place pour les parents à l'école / le coin café parents » représente une fréquentation régulière de 10 familles /jour sur 3 jours d'animation.
- Groupe de paroles sur thématiques spécifiques (sommeil, alimentation de l'enfant...), 20 familles.

### **3) Nature des prestations effectuées :**

Ces prestations s'adressent à deux catégories de bénéficiaires.

#### **a) Prestations effectuées auprès des parents :**

Dans la majorité de mes prestations, j'assure la liaison entre les familles et l'école, lorsque celles-ci ont des inquiétudes ou appréhensions. Par l'écoute et une mise en confiance, je les incite à parler avec les enseignants de leurs enfants. Si les parents ne se sentent pas assez prêts, avec leur accord, j'amorce le dialogue avec l'enseignant ou la directrice.

Afin d'aider les familles dans leurs premières démarches, je favorise un entretien au cours duquel je les accompagne. Cette démarche vise à les rendre autonomes dans leur liaison avec l'école et de les mettre en confiance. De leur démontrer que l'école leur est accessible malgré les barrages de la langue, le contexte socio-économique ou la précarité dans laquelle elles se trouvent.

Cette démarche vise à éviter des situations conflictuelles et à contribuer à la réussite scolaire des enfants par la suite.

Je les informe des différents réseaux d'aide intra et extra scolaire mis à leur disposition et de leurs enfants en cas de nécessité éducative, les différentes demandes concernent les prestataires suivants :

- CMPP
- MDPH (Maison Départementale Pour le Handicap)
- Dispositif de réussite éducative : Structure « La Maison »
- Psychologue scolaire...
- MJC, CENTRE SOCIAL
- Structures municipales de la petite enfance
- Service Actions Éducatives de la ville

J'ai constaté aussi, lors des entretiens avec les parents que leurs situations révélaient aussi d'autres problématiques qui n'ont aucun lien avec l'éducation mais plutôt des demandes basées sur l'accès aux droits tels que :

- Violence conjugale
- Divorce, pension alimentaire
- Financier, surendettement
- Logement
- Emploi
- Reprise d'activité/mode de garde
- Santé...

Ce qui m'amène à orienter ces familles vers les institutions, associations et à les saisir en fonction des situations rencontrées sur le terrain. Ces structures sont les suivantes :

- Mairie
- CAF/MSA
- POLE EMPLOI
- MDPH

- Conseil Général
- CIRCO
- TRIBUNAL
- CPAM
- ASSOCIATIONS (SOS Femmes Accueil, AHMI...)
- CIDFF
- OPH
- MJC, CENTRE SOCIAL
- Structures municipales de la petite enfance.
- Service Actions Éducatives ...

*Cependant afin de répondre aux attentes des familles et pour pallier à l'indisponibilité de locaux ou d'outils de travail (téléphone, internet...) dans les écoles au moment de la requête, ces demandes sont orientées et traitées à L'Espace Famille, depuis septembre 2009 lors de mes permanences. De plus depuis septembre 2010, mon intervention ne se fait plus que sur l'école Albert Camus : effectivement la fusion et la fermeture de groupes scolaires ont redessiné une nouvelle carte scolaire, ce qui a eu pour conséquences l'augmentation des effectifs de ce groupe scolaire (3 ouvertures de classes supplémentaires), donc du nombre de familles*

## **b) Prestations effectuées à la demande des enseignants :**

Mon rôle vis à vis de l'école demeure dans le fait que je suis devenue la référente famille et j'assure la liaison avec les parents.

**Rôle de médiatrice /informatif :** Je suis intervenue, à la demande d'enseignants auprès des parents, lorsque les enseignants ont eu du mal à les contacter ou pour s'assurer, par mon intermédiaire, de la compréhension des informations qui leurs ont été diffusées et tenter d'expliquer aux parents la nécessité de consulter ou de diriger leurs enfants vers des structures spécifiques, ou des professionnels lorsque ceux-ci sont en difficultés.

- **Rôle administratif** qui consistait à aider les parents en difficultés à remplir les documents liés à la scolarité : fiche de renseignements, assurance scolaire, dérogation, cantine, demande de prise en charge de certains frais par les organismes sociaux (cantine, voyages scolaires...).

## **c) Actions spécifiques menées au cours de l'année 2010 :**

Les actions à titre collectif et partenarial tendent à se développer.

- **Continuité de l'animation du projet de l'école Albert Camus Maternelle « Une place pour les Parents à l'école, Le Coin café/ parents » :** cette action repose sur un accueil privilégié des parents, dans un endroit de convivialité qui leur est réservé toute l'année de 8h20 à 9h30. L'objectif est de renforcer les liens parents/école dans un premier temps et par la suite renforcer les objectifs éducatifs (voir annexe n°2). Ce moment privilégié me permet aussi de renforcer le contact avec les familles et de pouvoir mener mes différentes actions dans un climat de confiance.
- **Partenariat** avec le CDAG (Consultation de Dépistage Anonyme et Gratuit) lors de la préparation de la journée de dépistage anonyme et gratuit du 01 décembre à la MJC : diffusion de tracts auprès des familles, sensibilisation et information.
- **Partenariat** avec un travailleur social du CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) lors de ses permanences au Centre Social : organisation de groupes de paroles de parents qui sont en difficultés ou éprouvent des difficultés occasionnelles sur l'aspect éducatif et comportement de leurs enfants, l'objectif est basé sur le volontariat des familles afin de leur apporter une réponse ou une prise en charge par la suite.

- **Participation** aux conseils d'écoles.
- **Organisation d'actions thématiques**, sous forme de colloque, intervention de professionnels (infirmière de la PMI ....). L'objectif est de sensibiliser les familles sur certaines problématiques liées à l'enfant décelées par les enseignants (troubles du sommeil, de l'alimentation, etc.) et de permettre aux intervenants par la suite de repérer et d'offrir un accompagnement individuel aux parents. Action qui repose sur le volontariat des parents et des intervenants.

#### **4) Caractéristiques sociologiques des familles rencontrées :**

##### **Profil des familles :**

- A majorité féminin
- Situation familiale : à majorité famille monoparentale.
- Âgées de 22 à 45 ans.

##### **Situation professionnelle :**

- RSA
- Chômeurs ou sans activité de la mère pour les couples mariés (en général les couples exerçant une activité à deux représentent un faible pourcentage des familles accueillies dans ces écoles).
- Contrat à temps partiel et précaire (souvent contrat aidé pour les mères lorsqu'elles reprennent une activité professionnelle).

##### **Nationalité :**

- Française
- Algérienne
- Tunisienne
- Marocaine
- Turque
- Sénégalaise

#### **5) Evaluation :**

L'évaluation de mon activité et de mes actions au sein de ces écoles se mesure en termes de différents objectifs atteints par elles.

Effectivement les différents indicateurs qualitatifs et quantitatifs nous le démontrent. Un changement d'attitude des familles, elles sont moins hostiles à l'école et plus proches. Les parents sont plus nombreux aux réunions, ils se sentent acceptés par l'école donc plus attentifs à l'aspect pédagogique. Ils sont plus disciplinés et respectueux dans l'école (respect des horaires, du personnel). Ils se montrent davantage volontaires pour l'encadrement lors des sorties pédagogiques et plus enclin à se présenter dans des fonctions de délégués de parents. Le plus grand indicateur de réussite demeure dans le taux d'assiduité des enfants à l'école et à leur bien être.

## **Conclusion :**

Afin de disposer d'une meilleure coordination dans mes différentes missions et surtout d'améliorer la qualité du suivi des usagers, de mon travail et la gestion de celui-ci, j'ai été amenée à modifier mon planning et mes lieux d'intervention, j'ai augmenté mon temps de présence à l'Espace Famille. Cela m'a permis de concilier mes deux missions, l'une à l'Espace Famille et l'autre dans les écoles. Il m'a permis aussi de disposer de plus de temps quant à l'organisation d'actions spécifiques (prises de contact, accueil des intervenants, préparation d'affiches ...).

Les familles rencontrées ont plus besoin d'écoute et de conseils. Ces familles se montrent coopérantes et de bonne volonté en règle générale pour la réussite de leurs enfants. Elles restent accessibles et ouvertes au dialogue par la suite. L'éducatif n'est basé que sur des relations de confiance mutuelle. L'égalité des chances et la réussite scolaire des enfants en Réseau d'Éducation Prioritaire ne peuvent aboutir que sur un partenariat étroit entre la famille et l'école, fondées sur un respect mutuel et une reconnaissance des rôles de chacun, d'où l'importance de la mise en confiance des familles, surtout lorsqu'elles sont dans une grande précarité socioculturelle et économique.

# ANNEXES

---

SOS FEMMES ACCUEIL – 2 rue Saint-John Perse – BP 95 – 52103 SAINT-DIZIER CEDEX

Tél. : 03.25.06.50.70 – Fax : 03.25.06.50.12 – E-mail : [direction@sosfemmes.com](mailto:direction@sosfemmes.com)

Organisme d'Intérêt Général habilité à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt sur le revenu

SIRET 32280319800025 – APE 8790B – CREDIT MUTUEL MEUSE SUD SAINT-DIZIER 10278-02001-00017334440-52

## Liens école / familles, éducation à la citoyenneté

### Éducation à la citoyenneté et renforcement des liens École/Familles

Maître(s) d'œuvre : Équipe pédagogique

Objectifs : Découvrir les droits et devoirs de chacun. Créer du lien social (échanges avec et entre les parents). Faire connaître l'institution scolaire aux familles. Intégrer les familles et les faire participer à la vie de l'école.  
Inciter les parents à s'investir pour la réussite de leur enfant.

Contenu : Réunion de rentrée (accueil convivial des parents) ; organisation de fêtes : Noël, Carnaval, expositions... ; élaboration du règlement de l'école, de la cour ; cahier de vie consulté par les familles ; prêts de livres lus à la maison ; participation des parents au festival Mélimôme et aux sorties culturelles (expositions, bibliothèque...), accueil des parents dans les classes ; échanges culturels.

Intervenant, partenariat : Mme Houria PIC (O.S.Q) : Médiateur dans la liaison  
École/enfants/familles  
Bibliothèque municipale.  
Parents : accompagnement et encadrement des sorties ; organisation des différentes manifestations.

**École Louise MICHEL Maternelle**

## Une place pour les parents dans l'école

### Éducation à la citoyenneté et renforcement des liens École/Familles

Maître(s) d'œuvre : Équipe pédagogique

Objectifs : Améliorer la communication école/familles : donner une image positive de l'école.  
Instaurer un partenariat parents/enseignants pour lutter contre l'échec scolaire.  
Travailler ensemble pour la réussite et le bien-être des élèves.  
Instaurer et entretenir un respect mutuel école/famille.

Contenu : Présentation photographique permanente des activités à l'école.  
Rentrée des 2 ans et 3 ans par petits groupes.  
Accueil des 2 ans à mi-temps jusqu'à fin septembre.  
Entrée possible des petits jusqu'à 9 heures ; accueil dans la classe avec les parents possible jusqu'à 9h15.  
Mise en place d'un endroit réservé aux parents dans la grande salle où les parents seront accueillis par l'Opératrice Sociale de Quartier intervenant à l'école, ou par un autre membre du personnel (convivialité : thé ou café). Les parents disposeront d'un lieu d'échanges : un panneau d'affichage sera installé pour un échange de compétences et de services entre les parents.

Intervenant, partenariat : Opératrice Sociale de Quartier

**École Albert CAMUS Maternelle**